



# Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## BULLETIN D'INFORMATION | FRAMBOISE

N° 1, 18 avril 2019

### LES APPLICATIONS PRINTANIÈRES D'HERBICIDES

#### Introduction

Les framboisières sont établies pour plusieurs années. La pression exercée par les mauvaises herbes pendant l'année d'implantation peut avoir une incidence néfaste sur le rendement pour les années subséquentes. La gestion des mauvaises herbes vivaces est donc indispensable. Souvent, il faut commencer ce travail un an ou, dans certains cas, trois ans avant de procéder à une nouvelle implantation. Au cours des années de production, le contrôle des mauvaises herbes sur le rang de framboisiers doit être maintenu. Cette gestion des mauvaises herbes limite la concurrence aux nutriments et à l'eau. Ce contrôle permet également une diminution de la pression des maladies comme la [brûlure des dards](#) ou l'[anthracnose](#).

L'utilisation d'un paillis peut être envisagée, mais il faut tout de même avoir procédé au préalable à un contrôle des mauvaises herbes vivaces : le paillis ne sera pas entièrement efficace à lui seul. Divers recouvrements de sol peuvent être envisagés : paillis de copeaux, toile tissée ou paillis plastique. En ce qui concerne les recouvrements plastiques de longue durée, si vous êtes en régie biologique, il est important de valider auprès de votre organisme de certification que le type de paillis et la régie sont autorisés.

Une fois la framboisière bien implantée, le sarclage mécanique est difficilement réalisable. Il faut éviter de blesser le système racinaire afin de limiter les portes d'entrée aux maladies. Ainsi, le sarclage à la main demeure un incontournable sur la ligne de plants.

En combinaison avec les techniques de gestion des mauvaises herbes décrites précédemment, des traitements herbicides homologués, avant et après l'implantation d'une framboisière, peuvent être utilisés. Il est important de consulter un conseiller agricole afin d'élaborer une stratégie de désherbage efficace en fonction des mauvaises herbes présentes et des particularités de votre site. Un dépistage au champ s'impose. Pour plus d'information sur les herbicides homologués en culture de framboise, vous pouvez consulter le [Guide de traitements phytosanitaires du framboisier](#). La version 2019 de ce guide sera disponible sous peu sur le site Web du CRAAQ. Dans tous les cas, une consultation des étiquettes de produits doit être faite pour connaître les recommandations d'utilisation.

## Année d'implantation

- Le napropamide (DEVRIOL 50 DF) s'applique immédiatement après la plantation, mais avant la levée des mauvaises herbes (prélevée). Il permet la lutte contre les jeunes plantes en germination, principalement des graminées annuelles et quelques annuelles à feuilles larges.
- Le fluazifop-P-butyl (VENTURE L) est aussi homologué pour une utilisation au printemps en année de plantation. Cet herbicide est efficace sur les graminées en croissance active.
- Le carfentrazone-éthyle (AIM EC) peut s'appliquer dans les entre-rangs avec un pulvérisateur muni d'écrans de réduction de la dérive afin d'éviter tout contact avec la culture. Le traitement est fait après la levée des mauvaises herbes (postlevée). Il permet une lutte contre certaines annuelles ou vivaces à feuilles larges.

### Framboisier en année d'implantation

HERBICIDES	MAI		JUN			
	PRÉIMPLANTATION	POSTIMPLANTATION				
2,4-D AMINE 600 2,4-D AMINE 500		✓      ✓	✓	✓	✓	✓
AIM EC		✓      ✓	✓	✓	✓	✓
DEVRIOL 50 DF	✓      ✓	✓				
VENTURE L		✓      ✓	✓	✓	✓	✓

Adapté de : Christian Lacroix, présentation *Comment tirer le meilleur profit de l'arsenal herbicide disponible pour la production de fraise en rangs nattés* et Stéphanie Tellier, bulletin d'information *Application automnale d'herbicides dans les fraisières*

## Année de récolte

- Habituellement, l'application du dichlobénil (CASORON G-4) à l'automne, faite dans de bonnes conditions, permet un contrôle adéquat de la grande majorité des mauvaises herbes au printemps suivant. Il est très risqué d'utiliser le dichlobénil (CASORON G-4) au printemps. Ce produit, une fois appliqué au sol, forme un gaz qui est rapidement fixé par les particules du sol. Son application doit être faite lorsque la température du sol atteint, au maximum, 5 °C et que la température de l'air est inférieure à 15 °C. Au printemps, il arrive fréquemment que le sol en surface atteigne des températures plus élevées et que la température extérieure s'élève rapidement, d'où la perte possible d'efficacité et, surtout, le grand risque de phytotoxicité pour la culture.
- La simazine (SIMADDEX, SIMAZINE 480 et PRINCEP NINE-T) est une alternative intéressante si les applications d'automne n'ont pu être faites, surtout pour les jeunes plantations peu envahies par des mauvaises herbes vivaces. En plus de permettre une rotation des groupes d'herbicides (gestion de la résistance), la simazine permet de lutter contre une bonne gamme de mauvaises herbes. Il est important d'utiliser la dose la plus faible sur les sols sablonneux et la dose la plus forte sur les loams et les sols argileux. La simazine doit être appliquée à la base des tiges avant la levée des mauvaises herbes. La simazine nécessite de l'humidité ou une pluie pour agir sur les mauvaises herbes.
- Le napropamide (DEVRIOL 50 DF) s'applique aussi au printemps, avant la levée des mauvaises herbes. Il est efficace sur les mauvaises herbes en germination, principalement les graminées annuelles et quelques annuelles à feuilles larges.
- Le fluazifop-P-butyl (VENTURE L) ainsi que la séthoxidime (POAST ULTRA) sont aussi homologués pour une utilisation au printemps en année de récolte. Ces herbicides sont efficaces sur les graminées annuelles et le chiendent (au stade 3 à 5 feuilles) en croissance active. Ne faire qu'une seule application de ces produits par année et respecter le délai avant la récolte.
- Le rimsulfuron (PRISM SG) est homologué pour la suppression des mauvaises herbes en postlevée. L'application doit être prévue lorsque les températures se maintiennent entre 5 et 28 °C dans les 24 heures précédant et suivant l'application. Un adjuvant doit être utilisé conjointement avec cet herbicide. Le rimsulfuron est homologué contre certaines feuilles larges, graminées annuelles et chiendent en croissance active (3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> feuille).

- L'indaziflam (ALION, INDAZIFLAM 200 SC OU 500 SC) s'applique au printemps en prélevée de mauvaises herbes à feuilles larges, de graminées annuelles ou de certaines graminées vivaces. Il faut éviter que ce produit n'entre en contact avec le feuillage, l'écorce tendre, les fruits ou les racines de la culture.
- Le sulfentrazone (AUTHORITY 480) s'applique en prélevée des mauvaises herbes à feuilles larges ou de graminées annuelles. La dose à appliquer varie en fonction de la texture du sol, du pourcentage de matière organique et des mauvaises herbes visées. Il faut éviter que ce produit n'entre en contact avec le feuillage de la culture.

**Dans tous les cas, une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle.**

### Framboisier en année de récolte

HERBICIDES	AVRIL	MAI				MAI-JUIN
	DG	DPV	DFPV	BVS	BVR	BVD
2,4-D AMINE 600 2,4-D AMINE 500		✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓
AIM EC		✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓
AUTHORITY 480		✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓
CASORON G-4						
CHÂTEAU WDG						
DEVRIKOL 50 DF + SINBAR	✓					
DEVRIKOL 50 DF	✓					
IGNITE 15 SN			✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	
VENTURE L		✓ ✓	✓ ✓			
POAST ULTRA		✓ ✓	✓ ✓			
PRISM SG		✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓	✓
SIMAZINE		✓				
ALION	✓					
INDAZIFLAM 200 ou 500 SC	✓					

Légende :

**DG** Débourement – Gonflement du bourgeon

**DPV** Débourement – Pointe verte

**DFPV** Débourement – Fin pointe verte

**BVS** Boutons verts serrés

**BVR** Boutons verts regroupés

**BVD** Boutons verts dégagés

Adapté de : Christian Lacroix, présentation *Comment tirer le meilleur profit de l'arsenal herbicide disponible pour la production de fraise en rangs nattés* et Stéphanie Tellier, bulletin d'information *Application automnale d'herbicides dans les fraisières*

## SAgE pesticides

SAgE pesticides est un outil d'information qui présente l'ensemble des usages agricoles des pesticides et des risques qui y sont associés. C'est un outil plus complet que le présent bulletin. Il est également conseillé de consulter SAgE pesticides lorsqu'on rencontre un ennemi rare ou peu commun, non inclus dans ce bulletin.

### CONNAISSEZ-VOUS LE REGISTRE DE PESTICIDES?

#### L'OUTIL EN LIGNE PAR EXCELLENCE POUR :

- calculer et suivre l'évolution des risques liés aux pesticides utilisés dans l'entreprise afin de les diminuer
- inscrire les renseignements exigés par le Code de gestion des pesticides et les partager avec votre conseiller agricole



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles, sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, et pour accéder au Registre de pesticides, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

Toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

*Ce bulletin d'information a été rédigé par Christian Lacroix, agr., Stéphanie Tellier, agr., M. Sc., et Guy-Anne Landry, agr., M. Sc. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'avertisseur du réseau Framboise ou le secrétariat du RAP. La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*